

Les parcs de stationnement sécurisé pour vélos

A compter du lundi 3 janvier 2022, Val Parisis applique la gratuité de l'usage des Parkings Vélos situés à Bessancourt, Cormeilles-en-Parisis et Herblay-sur-Seine pour toutes les personnes ayant un abonnement en transports en commun annuel valide.



Soyez éco-mobiles et choisissez l'intermodalité en combinant astucieusement l'usage du vélo et vos déplacements quotidiens en transport en commun.

Retrouvez toutes les informations et abonnez-vous en ligne velo.valparisis.fr.

Documents

Document

[flyer-recto-verso-v6-bessancourt.pdf](#)

Liens utiles

[Abonnement parking vélo Ile-De-France Mobilités](#)